



APRR - ASF - SANEF - AREA - ESCOTA - SAPN
"Privatisation des Autoroutes"
Engagement de l'Etat

Comme prévu, les organisations syndicales ont rencontré les représentants des ministres des transports et des finances le vendredi 4 novembre 2005. A l'ordre du jour figuraient nos demandes de garanties sur les emplois, sur les accords collectifs, sur les effectifs, et par déclinaison sur le service public et sa pérennisation.

Les responsables du ministre nous ont communiqué officiellement le cahier des charges modifié suite aux démarches de l'intersyndicale.

Ils confirment que le Ministre des Transports nous recevra dans un délai de 3 semaines pour formaliser par écrit :

- ✓ Le maintien des emplois « pas de licenciements secs, ni de mutations forcées »
- ✓ Le maintien des accords collectifs, et notamment la Convention Collective inter-SEMCA et celle d'AREA ;

Concernant l'avenir, la poursuite de la négociation sur la convention collective de branche sera suivie par les ministres et la gestion de la « dualité » (conventions actuelles et future) sera assurée par « *la clause du mieux traité* ». **Les dispositions les plus avantageuses pour les salariés doivent être pérennisées.**

Si rien n'est joué d'avance, une première victoire est obtenue grâce aux diverses actions et la bonne mobilisation des salariés des autoroutes.

Nous vous informerons et communiquerons
la réponse écrite du Ministre dès que possible.

Plus que jamais restons mobilisés

Pour affichage le 07.11.05